

ETIQUETTE R – « RECOMMANDE »
------------------------------

Par R. MASSART

Dans le cadre de l'informatisation des échanges postaux internationaux, la Poste belge utilise de nouvelles étiquettes pour les envois à destination de l'étranger depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1996.

**Etiquette R :**

1. Destinée aux envois recommandés vers l'étranger
2. Autocollante
3. Utilisation :
  - a) La partie avec code-barres est apposée sur le recto de l'envoi, voir figure 1.
  - b) La partie sans code-barres est appliquée sur le récépissé de dépôt de l'envoi recommandé (modèle 201), voir figure 3.

L'enveloppe illustrée à la figure 1, présente la nouvelle étiquette plus le nouveau timbre à 150 francs plus le nouveau timbre à 18 francs, tarif à ce jour vers un pays d'Europe en dehors de l'Union Européenne, en non prioritaire, ainsi que la date, le 7 avril 1997, premier jour d'émission de ces deux timbres.



**Figure 1 : Recto d'un envoi recommandé, non prioritaire, du 7 avril 1997, vers la Suisse**

Le destinataire n'a pas été trouvé, d'où l'application, par la Poste suisse, de l'étiquette « inconnu », en trois langues. L'envoi fait retour en Belgique le 15 avril 1997 mais l'expéditeur est absent, d'où l'apposition de l'étiquette « maison fermée » le 15 / 4 / 97 plus avis de retrait.

Après retrait par l'expéditeur, le bureau du canton de Woluwe 7 pose son cachet à date le 16 avril 1997 (fig.2).



Figure 2 : Verso d' un envoi recommandé, non prioritaire, du 7 avril 1997, vers la Suisse

Il est à remarquer que ce cachet ne devrait plus être utilisé. En effet, depuis 1970, les cachets de la Poste doivent comporter le numéro du code postal.

The image shows a green postal receipt form (modèle 201) with the following details:
 

- Top right corner: "1" in a box.
- Title: "Récépissé de dépôt d'un envoi recommandé".
- Text: "Non distribution : Indiquez vos nom et adresse sur l'envoi pour éviter la transmission aux Rebutis en cas de non-distribution." and "Réclamation : La production du présent récépissé est obligatoire en cas de réclamation, demande d'avis de réception (en service intérieur jusqu'à 6 mois après la date de dépôt, en service international uniquement lors du dépôt), etc..."
- Section "Destinataire":
  - M: T. A. B. S. P. O. S. T. E.
  - Rue: Chaussée de Roodeluch n° 351 Bte
  - à: 4104 Oberwil Suisse
- Red label: "R BRUXELLES 1 1E SECT RR 133 34631 1 BE".
- Section "Indications d'":
  - Date: 7/4/97 (circled)
  - Signature: [Handwritten signature]
- Bottom: "LA POSTE" logo.

Figure 3 : Partie sans code-barres de l'étiquette R appliquée sur le modèle 201 du récépissé de dépôt d'un envoi recommandé.